

SURVOL DU PROJET

Comité exécutif

- Association canadienne des Sages-femmes,
- Association des infirmières en santé des femmes, en obstétrique et en néonatalogie (Canada),
- Association des infirmières et infirmiers du Canada,
- Collège des médecins de famille du Canada
- Société de la médecine rurale du Canada, et
- Société des obstétriciens et gynécologues du Canada

But déterminant

Réduire les obstacles et faciliter la mise en œuvre de stratégies nationales de soins primaires obstétricaux concertés, de manière à améliorer la disponibilité et la qualité des services de maternité offerts aux Canadiennes.

Cadre d'évaluation

- Déterminer l'effet du projet sur les connaissances, les attitudes et les croyances des fournisseurs de soins de santé envers la pratique concertée
- Déterminer si les objectifs du projet sont atteints
- Mettre par écrit les leçons apprises

Comité national de soins de maternité primaires

1. Directives en ce qui a trait aux modèles

- Mettre en évidence le(s) modèle(s) courant(s)
- Déterminer les éléments du cadre de travail d'un(des) modèle(s)
- Évaluer la rentabilité
- Finaliser le cadre de travail d'un(des) modèle(s)

4. Collaboration entre les professionnels

- Le mandat du comité est inclusif
- L'accent des comités, des présentations et des encarts de journaux est mis sur la multidisciplinarité

2. Normes nationales touchant la terminologie et les champs d'activité

- Déterminer les champs d'activité actuels
- Déterminer la terminologie présentement utilisée
- Déterminer quelles normes nationales doivent être mises en œuvre en matière de terminologie et de champs d'activité

3. Harmonisation des normes et des lois en ce qui concerne:

- Les recommandations pour l'élaboration continue d'une démarche à l'échelle canadienne en ce qui a trait aux services, aux ressources et aux stratégies

5. Modification de la pratique générale – Élaboration de modules de transfert des connaissances pour faciliter la constitution d'équipes de soins concertés

6. Amélioration du partage de l'information

- Communications internes
 - Comité exécutif
 - Comité national de soins de maternité primaires
- Communication externes (programme de dissémination)
 - Encarts dans les revues professionnelles des associations partenaires
 - Présentations aux réunions nationales organisées par les associations partenaires

7. Promotion des avantages de l'offre multidisciplinaire concertée de soins de maternité primaires (programme de sensibilisation)

- Consommateurs – Publicité dans le magazine Châtelaine (770 000 abonnés)
- Fournisseurs de soins de santé – Sondages visant à évaluer les connaissances, les attitudes et les croyances envers la pratique concertée